

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais examiner cela et je suis certain que le Président rendra une décision un peu plus tard aujourd'hui.

trouve de leur goût, nous sommes prêts à proposer la motion immédiatement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1200)

[Traduction]

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 29 janvier 1990, de la motion de M. Wilson (Étobicoke-Centre): Que le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances; et de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra)(p. 7569).

M. Lewis: Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je voudrais prendre une minute pour dire que la procédure suivie hier, en vertu de laquelle le ministre des Finances a consacré une heure à l'issue de son discours à répondre à des questions, a trouvé grâce aux yeux du chef de l'opposition officielle et du chef du Nouveau Parti démocratique, qui y ont vu une occasion, pour ceux qui ne pourraient pas profiter de la période des questions mais qui s'intéressent au sujet, de questionner le ministre.

Je peux dire à la Chambre que nous avons étudié cet aspect et que le ministre est prêt, si la Chambre le désire, à faire la même chose aujourd'hui pendant une demi-heure. Cela donnerait à tous les députés qui ont participé au débat et à d'autres l'occasion de questionner le ministre. Notre proposition a été communiquée à l'opposition officielle et au Nouveau Parti démocratique. L'offre est la même qu'hier, c'est-à-dire qu'elle suppose qu'il n'y aura pas de motions dilatoires pendant la journée et aussi que personne n'essaiera de prolonger la séance.

Nous avons fait cette offre aux partis d'opposition afin de faciliter le débat. Cela prend du temps au ministre, mais il veut être disponible pour ce genre de questions. Si mes collègues ont examiné notre proposition et s'ils la

M. Gauthier: Monsieur le Président, la proposition nous a été faite effectivement, et dans notre parti du moins, dans l'opposition officielle, chez les libéraux, nous la prenons très au sérieux. Il y a des réponses à des éclaircissements que nous aimerions obtenir avant de donner notre accord à la motion. Ces questions pourraient se résoudre cet après-midi, quand les leaders parlementaires de tous les partis se rencontreront à la réunion habituelle des leaders parlementaires du mardi après-midi.

Je tiens tout simplement à faire savoir que nous aimerions par exemple savoir si cette demi-heure sera comprise dans les huit heures de débat attribuées à la deuxième lecture. Nous pourrions peut-être régler cette question. Nous préférierions qu'elle ne figure pas dans les huit heures de débat, c'est-à-dire qu'elle en soit exclue.

Nous aimerions savoir qui va répondre aux questions. Je viens d'entendre le ministre dire que ce serait le ministre des Finances. Donc, j'en conclus que le ministre des Finances serait ici, dans la dernière demi-heure de la journée, ou le ministre d'État aux Finances pour le remplacer. Voilà qui est réglé.

Nous aimerions avoir l'assurance que la motion qui n'a pas encore été présentée, donnerait lieu, une fois adoptée, à une certaine procédure pour informer l'opposition que le gouvernement appellerait effectivement le projet de loi C-62 ce jour-là. Nous aimerions être sûrs, même si le *Feuilleton* dit «sous réserve de changement», que c'est ce projet de loi et non autre chose qui serait appelé ce jour-là.

Nous avons d'autres préoccupations mineures que nous aimerions évoquer lors de cette réunion. Si le gouvernement veut bien envisager d'autres consultations et clarifications, cela nous convient.

M. Riis: Monsieur le Président, je suis forcé de m'incliner devant le leader parlementaire du gouvernement. Sa proposition est très intéressante et très positive. Je pense qu'elle résulte de la constatation, faite par tous les députés, que l'échange de propos qui a eu lieu en fin de journée d'hier avec le ministre des Finances a été très utile. Nous avons vu, je pense, le ministre des Finances incapable de répondre à diverses questions, ce qui permet de montrer les domaines dans lesquels le gouvernement n'a aucune idée des conséquences de la TPS, etc. Je